

Pratique sportive : le département équipe les clubs sportifs locaux

Activement engagé dans le soutien des clubs sportifs, le conseil départemental leur fournit régulièrement du petit matériel indispensable à la pratique de leurs disciplines. Ce soutien bénéficie à environ 190 clubs répartis sur une vingtaine de disciplines. Dans le contexte de l'année des Jeux Olympiques, le conseil départemental procède à trois remises de matériel sportif aux clubs du département les jeudi 19, lundi 23 et mardi 24 septembre, à Blois, Fréteval et Pruniers-en-Sologne.

Depuis une quinzaine d'années, le conseil départemental distribue divers équipements tels que des balles de tennis de table, des ballons de football et de rugby, des filets de mini-tennis ou encore des chasubles aux clubs sportifs locaux. Cette aide précieuse permet aux clubs de maintenir un haut niveau de pratique sportive et de favoriser l'accès au sport pour tous,



notamment les jeunes. Les clubs dotés sont proposés par les comités sportifs départementaux de 20 disciplines : athlétisme, badminton, basket-ball, boxe, cyclisme, équitation, football, golf, handball, handisport, judo, natation, pétanque, rugby, sport adapté, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc et triathlon. Cet investissement durable et solidaire de 25 000 € par an s'inscrit dans une démarche de soutien à la pratique sportive, reconnue pour ses bienfaits sur la santé et la cohésion sociale.

« Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à l'épanouissement des sportifs de tous âges et de toutes disciplines. Vecteur essentiel de bonne santé et de bien-être, le sport est un pilier de notre société. Il favorise non seulement la santé physique, mais aussi la santé mentale et le bien-être général. Il est un moteur de la cohésion sociale et notre engagement en faveur des clubs locaux en est la preuve concrète. » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental.

La remise de matériel sportif vise à renforcer le tissu associatif et territorial : en soutenant les clubs locaux, le conseil départemental contribue à la dynamisation des communes et à la création de liens sociaux solides. **« Nos clubs sportifs sont au cœur de la vie de nos communes. Ils jouent un rôle crucial dans la cohésion sociale et le développement local. Nous voulons que chaque habitant du Loir-et-Cher ait la possibilité de pratiquer une activité sportive, quel que soit son âge ou son niveau »** ajoute Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

En cette année olympique, le conseil départemental de Loir-et-Cher réaffirme son engagement à poursuivre cette initiative et à soutenir le sport à tous les niveaux, des amateurs aux athlètes de haut niveau **« Nous continuerons à investir dans le sport, car nous croyons fermement en ses bienfaits pour notre communauté. Les Jeux Olympiques sont une source d'inspiration pour tous. En soutenant nos clubs, nous espérons encourager la pratique sportive et peut-être révéler les champions de demain »** conclut Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée aux sports.